

# Transparence et équité : un impératif pour les aides départementales aux communes

*17 décembre 2024*

Depuis des mois, nos collectivités locales font face à un mur budgétaire, initié par l'inflation des 2 dernières années, aggravé par une austérité sans précédent imposée cet automne par l'État. Dans ce contexte, une question se pose au niveau départemental : celle de la répartition des aides aux communes. Alors que le président du Conseil départemental proclame son attachement à « plus de transparence, plus d'équité », la réalité peine à refléter ces principes.

Le Pacte Finistère 2030, pierre angulaire de l'aide départementale, promettait une gestion claire et simplifiée des subventions. Pourtant, force est de constater que les critères d'attribution restent nébuleux. Si des enveloppes territoriales sont effectivement définies en amont, il est bien difficile de comprendre les raisons qui font que tel projet, dans telle commune, bénéficie du montant qui lui est attribué. Comment sont définies les priorités ? Pourquoi des projets similaires sont accompagnés de façon très différente par le département selon les communes ? Quels mécanismes garantissent que chaque collectivité, quelle que soit sa taille ou sa couleur politique, bénéficie d'un traitement équitable ? Ces questions ont été posées par les élus d'opposition de gauche au Conseil départemental, mais les réponses tardent à convaincre. Les élus locaux peuvent en témoigner : des choix restent inexplicables, des projets essentiels peinent à être financés, et les disparités apparaissent clairement.

De plus, la méthode consistant en des échanges bilatéraux entre le Président et les maires, soulève d'autres inquiétudes. Quelles garanties avons-nous que ces discussions, menées hors du cadre des assemblées délibérantes, respectent pleinement les principes d'objectivité et de transparence ? Le « dialogue direct » est loin de n'avoir que des avantages, il peut aussi avoir ses travers...

Nous le réaffirmons donc avec force : il est temps que des critères d'attribution clairs et partagés soient adoptés. La transparence n'est pas une option, c'est une obligation. C'est également une condition sine qua non pour que le Conseil départemental reste un partenaire fiable aux yeux de nos communes. Enfin, dans le contexte de montée des populismes, c'est une exigence que doivent s'imposer tous les élus locaux en réponse aux attentes des citoyennes et citoyens.

Nous appelons le président du Conseil départemental à aller au bout de ses engagements pour une politique territoriale vraiment transparente et vraiment équitable, sur la base de modalités construites avec l'ensemble des élus départementaux. La crise budgétaire ne saurait servir de prétexte à des pratiques plus ou moins opaques, mais doit au contraire être l'occasion de renforcer l'équité et la solidarité territoriale.

Tous les élus de gauche du Finistère restent disponibles pour contribuer à cette refonte. Ensemble, dépassons les logiques partisans pour faire du Pacte Finistère 2030 un véritable outil de cohésion et de développement harmonieux car l'avenir de nos communes mérite mieux qu'un discours.

## 77 premier-es signataires

<b>Groupe d'opposition départementale « Finistère &amp; Solidaires »</b>	
Huruguen Armelle	Conseillère départementale de Quimper 1, co-présidente du groupe
Faure Kévin	Conseiller départemental de Brest 1, co-président du groupe
Foveau Tristan	Conseiller départemental de Brest 5, adjoint au maire de Brest, Vice-Président de Brest métropole, 1er secrétaire fédéral du PS
Bonnard Frédérique	Conseillère départementale de Brest 5, Vice-Présidente de Brest métropole
Dupont Ismaël	Conseiller départemental de Morlaix
Héré Jacqueline	Conseillère départementale de Brest 1, adjointe au maire de Brest
Huon Joëlle	Conseillère départementale de Plouigneau, maire de Plouigneau
Jaffré Claude	Conseiller départemental de Moëlan sur mer
Jean-Jacques Marie-Pierre	Conseillère départementale de Quimper 2
Le Goff David	Conseiller départemental de Quimper 1, maire de Guengat
Le Goff Pierre	Conseiller départemental, maire de Guimaëc
Le Tendre Céline	Conseillère départementale de Concarneau
Loussouarn Michel	Conseiller départemental de Concarneau, maire de Rosporden
Malleron Didier	Conseiller départemental de Guipavas
Manusset Sandrine	Conseillère départementale de Moëlan sur mer
Maréchal Anne	Conseillère départementale de Quimperlé
Maugeais Isabelle	Conseillère départementale de Pont de Buis
Pelleter Bernard	Conseiller départemental de Quimperlé
Poupon Julien	Conseiller départemental de Pont de Buis, maire de Saint-Urbain
Sarrabezolles Nathalie	Conseillère départementale de Guipavas
Stervinou Matthieu	Conseiller départemental de Quimper 2
Zanéguy Gaëlle	Conseillère départementale de Morlaix
<b>Groupe d'opposition départementale « Finistère d'avenir »</b>	
Gonella Barthelemy	Conseiller départemental de Brest 2
Louis-Joseph-Dogué Pauline	Conseillère départementale de Brest 2
<b>Groupe d'opposition départementale « autonomie et régionalisme »</b>	
Nicole Corinne	Conseillère départementale de Carhaix
Guillemot Philippe	Conseiller départemental de Carhaix
<b>Maires</b>	
Fichet Jean-Luc	Sénateur du Finistère, maire honoraire de Lanmeur

Caradec Jean-Louis	Maire de Peumerit
Chapoulie Franck	Maire de Mellac
Creignou Solange	Maire Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner
Cuillandre François	Maire de Brest, président de Brest métropole
De Clermont-Tonnerre Renaud	Maire de Plouégat-Guerrand
Irrien Joseph	Maire de Garlan
Lucas Anne-Catherine	Maire de Lanmeur
Miossec Sébastien	Maire de Riec sur Bélon, Président de Quimperlé Communauté
Pennec Guy	Maire de Plourin les Morlaix
Péron Laurent	Maire du Relecq-Kerhuon
Rannou Jacques	Maire délégué de Kernevel
Vermot Jean-Paul	Maire de Morlaix, président de Morlaix communauté
<b>Elu.es du territoires</b>	
Abily Laëtitia	Adjointe au maire de Morlaix
Abiven Bernadette	Adjointe au maire de Brest et Vice-présidente de Brest métropole
Auffret Eliane	Conseillère municipale de Landivisiau
Berthelot Olivier	Conseiller municipal le Folgoët
Boulic Chantal	Adjointe Le Relecq-Kerhuon
Bournot Gallou Claudie	Adjointe au maire du Relecq-Kerhuon et conseillère métropolitaine
Braescu Andrieu Morgane	Conseillère communautaire de Concarneau Communauté
Cailleau François-Marie	Adjoint au maire Daoulas
Canévet Yves	Conseiller municipal Pont L'Abbé
Coz-Elléouet Karine	Première adjointe au maire de Brest
Creff Marie-Pierre	Adjointe au maire de Brest
Flamand André	Conseiller municipal Loctudy
Gambache Patrick	Premier adjoint au maire de Morlaix
Grelaud Gladys	Conseillère régionale de Bretagne
Guével Yann	Vice-président de Brest Métropole, adjoint au maire de Brest
Guellec Eric	Adjoint au maire de Brest
Hamed Tarek	Conseiller délégué de la ville de Brest
Héré Roger	Premier adjoint à la maire de Plouigneau
Hermenier Karelle	Adjointe au maire de Brest
Jasserand Bernard	Adjoint à la maire de Quimper
Jestin Robert	Adjoint au maire de Brest
Jestin Sylvie	Conseillère métropolitaine et adjointe au maire de Brest
Kuchel Emilie	Adjointe au maire de Brest, conseillère régionale
Laurans Yvon	Adjoint au maire Morlaix

Lavenant Philippe	Conseiller municipal La Forêt Fouesnant
Le Berre Ronan	Adjoint au maire du Relecq-Kerhuon
Le Bris Jacky	Conseiller municipal de Plouzané
Le Lor'ch Jean-Michel	Vice-Président de Brest métropole
Marec Taran	Conseiller délégué de Brest
Nédélec Yohann	Président du CNFPT, adjoint au maire de Brest, Vice-Président de Brest métropole
Perhirin Sandrine	Vice-présidente Enseignement Supérieur & Recherche
Platel Arnaud	Conseiller municipal et conseiller communautaire Plomelin
Plouzen Jérôme	Adjoint au maire de Morlaix
Queinnec Françoise	Conseillère municipale de Morlaix
Quéré Yohann	Conseiller municipal de Douarnenez
Quéroué-Mary Michelle	Adjointe au maire de Brest
Quiguer Tifenn	Vice-présidente de Brest métropole et conseillère déléguée
Rault Loïc	Conseiller municipal de Locmaria-Plouzané
Salami Réza	Conseiller métropolitain et adjoint au maire de Brest
Salaün-Kerhornou Patricia	Vice-présidente de Brest Métropole et conseillère déléguée
Scattolin Valérie	Adjointe au maire de Morlaix
Violleau Pascal	Conseiller municipal Brest